

Prévenir la rupture

Le dispositif de prévention est un moyen de prévenir la rupture familiale, scolaire ou professionnelle et de maintenir le lien avec les personnes qui pourraient se tourner vers des idéologies ou des mouvements extrémistes et violents.

Action violente ou extrémiste

Par radicalisation, on désigne le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux.

Pour d'autres renseignements sur ce thème, il est possible de contacter **Rhizome, le Pôle de prévention des radicalités religieuses et idéologiques**, partenaire du canton de Vaud.

Ce Pôle est à disposition de tout le monde au 022 909 24 45
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
ou par courriel: info@pole-rhizome.ch

Avec le soutien de la Confédération :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de justice et police DFJP
Office fédéral de la police fedpol



Doutes ?

Inquiétudes ?

Questions ?

Radicalisation et extrémisme violent



En cas d'inquiétudes en raison du comportement d'une personne de votre entourage qui peut laisser penser à un rapprochement avec des individus ou des idéologies menant à la violence

Appeler la **permanence téléphonique** au

0800 88 44 00

de 6h à 22 h, 7J/7

Utiliser un **formulaire de contact** sur le site internet

**[www.vd.ch/
radicalisations](http://www.vd.ch/radicalisations)**

ou envoyer un courrier électronique :
radicalisations@vd.ch

Vos demandes et coordonnées resteront strictement confidentielles.

Attention, en cas d'urgence appelez la police au 117